

Procès verbal de l'assemblée générale de la Fédération de Boxe Américaine et Disciplines associées (sigle : FBADA) du 06/10/2012

L'an deux mille douze le six octobre se sont réunis à Portes les Valence (drome) rue louis aragon à la salle multi activités, sur convocation régulière, les membres de la boxe américaine. (FBADA)

La séance est déclarée ouverte à quatorze heures.

OUVERTURE

Sont présents: Deux des trois membres obligatoire du bureau inscrit en attente de validation auprès de la préfecture de Paris : M. KLUCK Jean (Président), Mme VALLET Colette (Secrétaire), Absent excusé : TARDY Eric (Trésorier)

L'assemblée générale représentant 28 clubs se déroule en présence de 10 Clubs et 12 pouvoirs légaux.

Le quorum est atteint.

En préambule, Mr KLUCK jean remercie les membres de l'ancien bureau pour tout le travail accompli, ainsi que tous les membres présents lors de cette réunion.

Il rappelle l'ordre du jour : **élection du bureau directeur**, (le vote à main levé est retenu par tous) sont élus en complément des trois membres du bureau précédemment cités formant le bureau directeur primaire de la FBADA:

- JUDES Frank Responsable national de la formation
- BOUTON Patrick Responsable national de l'arbitrage

Un découpage géographique de la France en 2 zones (référant zone nord Xavier GAGNEUR, zone sud Patrick BOUTON) et 4 régions sont définies avec les responsables suivants :

REGION 1 Nord Ouest +couronne parisienne GAGNEUR Xavier, suppl. DASILVA Eusebio
REGION 2 Nord Est: MORO Corinne

REGION 3 Sud Ouest LANOY Joël
REGION 4 Sud Est BOUTON Patrick :

Le nouveau bureau directeur de la FBADA ainsi créé est élu à l'unanimité.

Le fond de caisse laissé par l'ancien bureau directeur est de : 630,98 € (six cent trente euros et quatre vingt dix huit cents) au 28 septembre 2012, vérifié par l'ensemble des membres présents sur le relevé bancaire du crédit mutuel.

Confirmation des règles habituelles de la boxe, avec une innovation pour le **back fist** (coup de poing retourné) emblème de la boxe américaine, autorisé désormais en plein contact dans toutes les classes pugilistiques C, B, A (élite) : voté avec 3 abstentions

Toujours 8 coups de pied obligatoire

Retour aux sources du balayage intérieur et extérieur de la jambe avant : voté à l'unanimité

SECURITE

Pour la sécurité lors des manifestations : médecin obligatoire + secouriste ou pompiers
Défibrillateur (souvent mis à disposition par la mairie), est rendu obligatoire.
Certificat médical et passeport sportif obligatoire

En cas de non fourniture des documents obligatoire demandés, voir si on peut faire signer par le boxeur et l'entraîneur une décharge qui aurait une valeur juridique en cas d'accident.
Avant toute manifestation établir un formulaire très précis de toutes les règles établies, demander l'acceptation et le renvoi de ce formulaire signé.
La décharge a valeur juridique que elle n'est signé que par les deux parties, avec la mention « bon pour acceptation »

Pour les coachs et soigneurs tenue imposé ; survêtement et basket
Licence à jour et certificat d'aptitude **à la pratique et l'enseignement**

Un interprète en anglais est indispensable pour les compétitions internationales.

Suppression de la taxe de Fédération FBA sur les galas et petite compensation pour les clubs qui s'investissent un maximum.

Pour un championnat de France ou Open penser à demander un chèque de caution (environ 40 euros) pour s'assurer de la venue des combattants.

Voir avec son assureur s'il est possible d'avoir une assurance à la journée, pour toucher un maximum de monde.

On demande à chaque club de définir **un chargé de communication**, qui devra faire part, par tous les moyens de communications actuels (presse écrite, internet face book, twitter), de toutes les manifestations qui se passeront dans leur club.
Cette personne retournera à la fédération toutes les preuves (coupures de journaux, extraits vidéo via internet etc.) de communications qui ont été mises en œuvres pour valoriser la boxe américaine.

Un membre titulaire du DAF pourra donner les cours seul, **sous la responsabilité** d'un membre titulaire du DIF (voté à l'unanimité)

FORMATION

Prévoir dans chaque région 1 ou 2 stages par an

Pour le DIF national, la formation sera de 5 jours répartis comme suit sur 2 week end, l'un de 3 jours et l'autre 2 jours

Pour le DAF régional formation de 3 jours

Demande est faite à Patrick BOUTON, de nous faire passer une copie du cahier des charges

Mettre un accent tout particulier sur la jeune génération qui est sans aucun doute l'avenir du sport boxe pied/poing.

Exemple : voir pour organisation sur 1 ou 2 jours d'une compétition enfant en light contact sous forme d'open...etc. toutes vos idées seront les bienvenues.

L'ordre du jour étant épuisé et plus aucune question n'étant posé, le président remercie l'ensemble des participants pour la clôture de l'assemblée générale.

Le président

La secrétaire